

17 juin 2013, 23:30

Madame la Conseillère National, Monsieur le Conseiller National,

L'objet que vous allez voter demain est trop grave pour laisser les compétences de votre voisin dicter votre vote. Dans le doute, si vous n'avez pas les réponses à toutes vos questions, rejetez-le ou au pire abstenez-vous !

Si votre camarade de parti est un connaisseur de la matière, demandez-vous s'il a plus d'informations que vous et surtout quels liens il a avec les 2 grandes banques qui seront les bénéficiaires de ces accords. Ne faites confiance qu'à vous-même.

Nous vous proposons ci-dessous un extrait plein de bon sens de l'un de vos pairs, Jacques Neiryck qui reconnaît bien volontiers, comme bon nombre d'entre vous, n'être pas le plus qualifié sur cette question :

"A première vue, sans même se préoccuper de son contenu, cette loi doit être refusée parce que son vote est imposé dans l'urgence, voire la précipitation, par une puissance étrangère qui menace l'économie suisse de sanctions en cas de refus. C'est un abandon de souveraineté imposé au parlement par l'étranger. Cela suffit pour ne pas entrer en matière, quelles que soient les conséquences".

Bien cordialement,

Marc R. Studer, Président, Le Lobby des Citoyens